

Numéro de compte du porteur

Formulaire de procuration - Assemblée annuelle des actionnaires qui aura lieu le 19 mars 2018

Le présent formulaire de procuration est sollicité par la direction de Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc. (le « Fonds »),
en vue de l'assemblée annuelle des porteurs d'actions (« actions ») des Fonds (les « actionnaires »).

Notes

1. **Chaque actionnaire a le droit de nommer une personne ou une société de son choix, qui n'est pas tenue d'être un actionnaire, pour assister et agir en son nom lors de l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement. Si vous désirez nommer une personne ou une société autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire son nom à l'endroit prévu à cette fin (voir au verso).**
2. Si les actions sont immatriculés au nom de plus d'un actionnaire (dans le cas, par exemple, d'une propriété conjointe, de fiduciaires ou d'exécuteurs/liquidateurs), toutes les personnes qui figurent sur l'immatriculation des parts doivent signer cette procuration. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, vous devez signer cette procuration en y précisant votre capacité de signer, et vous pouvez être tenu de fournir des documents attestant que vous êtes habilité à signer cette procuration.
3. Cette procuration doit être signé afin de refléter le(s) nom(s) qui figure sur la procuration.
4. Si cette procuration n'est pas datée, elle sera réputée porter la date à laquelle elle a été envoyée par la poste par la direction du Fonds à l'actionnaire.
5. **Le droit de vote afférent aux actions représentés par la présente procuration sera exercé conformément aux directives de l'actionnaire; en l'absence de directives, le droit de vote sera exercé comme le recommande la direction du Fonds.**
6. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux actions représentées par la présente procuration en votant pour ou contre chacune des questions décrites aux présentes ou en s'abstenant de voter, selon le cas, conformément aux directives de l'actionnaire, en cas de tenue d'un scrutin, et, si l'actionnaire a précisé un choix relativement à toute question, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux actions en conséquence.
7. Cette procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.
8. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents ci-joints, fournis par le Fonds.

Les procurations doivent être reçues avant 11 h 15, heure normale de Montréal, le 16 mars 2018.

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Pour voter par téléphone

- Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

1-866-732-VOTE (8683) sans frais



Pour voter par Internet

- Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com
- Téléphone intelligent? Pour voter maintenant, scannez le code QR.



Si vous votez par téléphone ou par Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.

Le vote par la poste peut constituer la seule méthode possible pour des actionnaires au nom d'une société ou des actions à l'égard desquelles le vote est effectué au nom d'une autre personne.

Le vote par la poste et le vote par Internet constituent les seules méthodes possibles lorsqu'un actionnaire désire nommer un fondé de pouvoir autre que les candidats de le Fonds dont les noms figurent au verso du présent formulaire. Au lieu d'envoyer cette procuration par la poste, vous pouvez opter pour l'une des deux méthodes décrites ci-dessus pour donner vos instructions de vote.

Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez nous fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE, qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



La présente procuration est sollicitée par le Fonds

l'actionnaire soussigné désigne, constitue et nomme MARC COURTOIS, Président du Conseil d'Administration du Fonds ou, à défaut de cette personne, A. IAN AITKEN, président et chef de la direction de le Fonds

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez, s'il Ne s'agit pas de l'un des candidats nommés aux présentes.

Un exemplaire signé de la présente procuration autorisera le fondé de pouvoir désigné à assister, à voter et à agir au nom de l'actionnaire signataire lors de l'assemblée annuelle du Fonds qui se tiendra à bureau 1700, 1002 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, H3A 3S4 à 16h, le 19 mars 2018 et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournements ou de reports, quant à les questions indiquée ci-après et aux autres questions dûment soumises à cette assemblée. La présente procuration révoque toute procuration antérieure relative à l'assemblée annuelle signée par l'actionnaire dont le nom figure dans la présente procuration.

1. Élection des administrateurs

Élection des administrateurs du Fonds

Voter POUR ou S'ABSTENTION de voter pour tous le candidats au poste d'administrateur proposés par le Fonds

Pour Abstention

2. Nomination des auditeurs

Nommer les auditeurs du Fonds et d'autoriser le conseil d'administration à établir leur rémunération.

Pour Abstention

Plier

Signature(s) autorisée(s) - Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément aux directives figurant ci-dessus. Je reconnais/Nous reconnaissons que ces directives remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. Si aucune directive n'est indiquée ci-dessus quant au vote, le fondé de pouvoir votera comme le recommande le Fonds.

Signature(s)

Date

 JJ / MM / AA

Plier

 Z G B Q

2 4 4 7 0 5

A R 0

